

## 46ème Rallye AIN-JURA

Participation Etrangère Autorisée  
Championnat de France des Rallyes 2° Division  
Coupe de France des Rallyes Coef. 4  
Coupe de France des Rallyes VHC / VHRS

9-10 Mai 2025

# PLAN DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## 1. Introduction

Suite aux dernières éditions, l'ASA ESCA Plastics Vallée, en tant qu'organisateur du Rallye Ain-Jura, continuera à mettre en œuvre un plan d'action et de sensibilisation, afin de minimiser l'impact environnemental qu'un rallye automobile peut provoquer dans l'environnement où il se déroule.

### Engagement environnemental

Dans ce contexte, l'Organisation de l'Événement, afin de réduire les impacts environnementaux causés par l'événement, mettra tout en œuvre pour minimiser l'impact environnemental en mettant en pratique les actions suivantes :

- a) Respecter la législation et la réglementation environnementale, ainsi que le code environnemental <https://www.ffsa.org/univers/ffsa/ffsa/d%C3%A9veloppement-durable/actions>.
- b) Diffuser et promouvoir le Code de l'environnement et leurs mesures auprès des différents intervenants (organisation, pilotes et toutes les équipes impliquées, et population) ;
- c) Réduire, autant que possible, l'impact environnemental, en matière de transport, notamment par les éléments de l'organisation, favorisant le covoiturage ;
- d) Mettre en œuvre des mesures et établir des partenariats avec des entités officielles afin d'augmenter et d'améliorer la collecte sélective des ordures, ainsi que leur élimination correcte et appropriée ;
- e) Favoriser et améliorer nos responsabilités environnementales ;
- f) Impliquer toutes les autorités locales dans les zones de passage du Rallye.
- g) Réduire au minimum, le nombre de documents imprimés sur papier, en privilégiant l'utilisation et la consultation de documents sous format numérique, en tenant compte du respect des règlements FFSA et FIA ;
- h) Promouvoir la réduction de l'utilisation de produits en plastique et jetables, en privilégiant les produits réutilisables et recyclables ;

## 2 – Officiels de l'événement :

Pour les questions liées aux questions environnementales, les agents à contacter doivent être :

- Responsable Environnement FFSA :

Marie-Line EYERMANN – Courriel :

- Responsable Environnement Association :

Margaux DARMES - Courriel : [contact@asa-esca.com](mailto:contact@asa-esca.com)

## 3 - Services Sécurité et Environnement :

Direction Départementale des Territoires de l'Ain

Service Protection et Gestion de l'Environnement - Unité pilotage et gestion

04-74-50-67-50

## 4 – Zones d'impact environnemental :

Zone	Donateur
Utilisation de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Électricité.</li> <li>• Transport.</li> <li>• Combustibles fossiles.</li> </ul>
Consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toilettes</li> <li>• Hydratation</li> <li>• Lavage des voitures de compétition</li> </ul>
La gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de papier</li> <li>• Plastique (bouteilles, sacs)</li> <li>• Huiles</li> <li>• Antigels (toxicité et corrosion)</li> <li>• Acides de batterie (toxicité et corrosion)</li> <li>• Caoutchouc (pneus)</li> </ul>
Identification et gestion des problèmes liés au sol et à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertes de liquide par les voitures de compétition, à atténuer par l'utilisation de poudre absorbante.</li> </ul>
Transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Officiels de l'événement</li> <li>• Équipes participantes et concurrents</li> <li>• Personnel de l'organisation.</li> </ul>
Patrimoine et Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nature du Rallye ne prévoit pas d'impact majeur sur le patrimoine historique ou biodiversité.</li> </ul>
Bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicules de compétition participants</li> <li>• Haut- parleurs d'animation</li> </ul>
Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicules.</li> <li>• Systèmes de climatisation.</li> </ul>
Émission de dioxyde de carbone	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicules.</li> <li>• Déchets organiques.</li> <li>• Réfrigérateurs.</li> <li>• Électricité.</li> <li>• Climatisation.</li> </ul>

## 5 – Tri des déchets :

Dans toutes les zones où l'on prévoit du public ainsi que dans tous les lieux associés à l'événement, la collecte sélective et le tri des déchets seront mis en place. En raison des caractéristiques particulières du Parc d'Assistance, une attention particulière sera portée à cette zone où les mesures suivantes seront mises en place :

- Tri des déchets (papier, verre, plastique, indifférencié).
- Moyens de collecte des huiles lubrifiantes et des fluides antigel.
- Systèmes de collecte de ferraille automobile.
- Collecte quotidienne des déchets (papier, verre, plastique, indifférencié).

### 5.1 - Séparation des différents types de déchets :

Responsable	
PC Course (HQ)	Marie-Line EYERMANN
Parc d'assistance (PA)	Margaux DARMES
Parc Fermé (PF)	Margaux DARMES



**JE TRIE**

Déchets génériques					
HQ					
Type de déchets	Destinataire	Mesure immédiate	Alternative	Lieu de stockage temporaire	Destination finale
Papier	Conteneur ou Sac Bleu	Réduction de l'utilisation, par exemple, de la documentation imprimée, du chronométrage, de la documentation pour le tableau d'affichage officiel (numérique).	Moins d'utilisation de papier	Parking VALEXPO	Déchetterie Veyziat - Route de Thoirette, 01100 Oyonnax
Plastique	Conteneur ou Sac Jaune	Réduction de l'utilisation des bouteilles d'eau	Utilisation de l'eau courante		---
Verre	Conteneur ou Sac Vert	L'utilisation de matériaux en verre n'est pas prévue			SIVALOR 141 Rue des Prés, 01100 Groissiat
Déchets Indifférenciés	Conteneur ou Sac Noir	Repas	Éviter le gaspillage de matières organiques, telles que la nourriture.		Isabelle STACKLER 06 31 60 92 31 anim6@sidefage.fr
EPI (masques et/ou gants)		a) Réduction de l'utilisation des masques jetables. b) Réduire l'utilisation de gants jetables.	a) Utilisation de masques lavables. b) Utilisation fréquente de désinfectant pour les mains.		

PA/PF/Refueling					
Type de déchets	Destinataire	Mesure immédiate	Alternative	Lieu de stockage temporaire	Destination finale
Papier	Conteneur ou Sac Bleu	Moins d'utilisation de papier	Moins d'utilisation de papier	Parking VALEXPO	<p>Déchetterie Veyziat - Route de Thoirette, 01100 Oyonnax</p> <p>SIVALOR 141 Rue des Prés, 01100 Groissiat</p> <p>Isabelle STACKLER</p> <p>06 31 60 92 31</p> <p>anim6@sidefage.fr</p>
Plastique	Conteneur ou Sac Jaune	La réduction de l'utilisation des bouteilles d'eau est à ce stade peu pratique, compte tenu de la structure et de l'isolement dans lesquels se trouvent certaines fonctions.	Utilisation de l'eau courante		
Verre	Conteneur ou Sac Vert	L'utilisation de matériaux en verre n'est pas prévue			
Déchets Indifférenciés	Conteneur ou Sac Noir	Repas	Éviter le gaspillage de matières organiques, telles que la nourriture.		
EPI (masques et/ou gants)		<p>a) Réduction de l'utilisation des masques jetables.</p> <p>b) Réduire l'utilisation de gants jetables.</p>	<p>a) Utilisation de masques lavables.</p> <p>b) Utilisation fréquente de désinfectant pour les mains.</p>		

Types de déchets spécifiques					
Parc d'assistance					
Type de déchets	Destinataire	Mesure immédiate	Alternative	Lieu de stockage temporaire	Destination finale
Huiles usagées (moteur, freins, direction assistée, et autres)	Fûts métalliques identifiés			Parking VALEXPO	<p>Déchetterie Veyziat - Route de Thoirette, 01100 Oyonnax</p> <p>SIVALOR 141 Rue des Prés, 01100 Groissiat</p> <p>Isabelle STACKLER</p> <p>06 31 60 92 31</p> <p>anim6@sidefage.fr</p>
Antigel	Fûts métalliques identifiés				
Combustibles détériorés	Fûts métalliques identifiés				
Vitrage automobile (pare-brise, autres)	Récipient en plastique identifié				
Pièces de carrosserie	Récipient en plastique identifié				
Batteries	Récipient en plastique identifié				
Divers (filtres à huile, essence, air, carburants détériorés, et/ou autres)	Récipient en plastique identifié				
Déchets inorganiques	Récipient ou seau en plastique identifié				
Pneus	Palette en bois				
Accueil / Déchets Organiques					
EPI (masques et/ou gants)	Conteneur ou Sac Noir	<p>a) Réduction de l'utilisation des masques jetables.</p> <p>b) Réduire l'utilisation de gants jetables.</p>	<p>a) Utilisation de masques lavables.</p> <p>b) Utilisation fréquente de désinfectant pour les mains.</p>		

## 5.2 – Matériel de Collecte Sélective :

Zone	Équipement
PC Course / HQ Valexpo	2 Poubelles de tri (110L)
Parc d'assistance / Parc Fermé Valexpo	1 Conteneur de déchets Papiers et emballages plastique et métalliques (4 m3) 1 Conteneur de déchets Verre (4 m3) 1 point de collecte huile/liquide
Zone de refueling / Faire le plein	1 Conteneur de déchets indifférenciés

## 6 – Parc d'assistance

De par ses caractéristiques, le Parc d'Assistance sera l'un des lieux les plus importants de notre Plan Environnemental, il sera doté de plusieurs points de collecte sélective ainsi que de lieux de dépôt et de collecte ultérieure des déchets automobiles.

Indication de l'emplacement des conteneurs pour les déchets : **PLAN IMPLANTATION EN ANNEXE**

**+ 2 Bacs de rétention ECO en polyéthylène recyclé pour 2 fûts de 220 l**



## 7 – Méthodologie d'indemnisation :

Compte tenu des caractéristiques de l'événement en matière de Sport Automobile, il est nécessaire de réduire l'impact créé, par l'utilisation des carburants fossiles, l'émission de gaz, le bruit, ainsi que l'utilisation de diverses ressources par les véhicules de compétition, mais aussi par l'organisation, avant, pendant et après l'événement.

Ainsi, l'Organisateur, ASA ESCA Plastics Vallée, afin de compenser les différents impacts, va :

- Faire connaître les bonnes pratiques environnementales via le site Internet de l'événement.
- Partage du transport entre les officiels de l'événement, pendant la compétition.
- Réduire l'utilisation du papier, en créant des structures numériques (Tableau Numérique d'Affichage Officiel) pour l'émission de documents, etc...
- Consommer l'eau du réseau municipal, dans la mesure du possible.
- Utilisez des véhicules hybrides ou électriques, lorsqu'ils sont disponibles.

## 8 – Rappel des codes couleurs des poubelles de tri sélectif :

Pour le tri sélectif des déchets courants, le code couleur est le suivant :

-la poubelle verte pour le verre. Attention, elle n'est pas destinée à recevoir la vaisselle, et les bouchons en plastique et autres couvercles doivent être retirés ;

-la poubelle jaune pour le plastique. Elle peut aussi accueillir le carton et le papier en l'absence de poubelle bleue ;

-la poubelle bleue pour le papier, les journaux, les prospectus. Elle est cependant plus rare. Souvent, par économie de place, les entreprises mettent uniquement une poubelle jaune à disposition ;

-la poubelle grise ou noire pour les autres déchets.

**Pour que 100% des déchets de notre territoire  
soient valorisés, nous avons besoin de vous !**

**MERCI**

Exemple pour le PC Course / HQ



Exemple pour le parc d'assistance et parc fermé

